

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 1861.

---

Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1862 (1).

---

## RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. VAN ISEGHEM

---

MESSIEURS,

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1862 s'élève à 2,606,200 francs; comparé à celui de l'exercice courant, il présente une diminution totale de 21,800 francs, donc sur le chapitre I<sup>er</sup>, non-valeurs, une réduction de 57,000 francs et une augmentation de 15,200 francs sur le chapitre II, relatif aux remboursements. Les restitutions de droits perçus abusivement, de remboursements, ainsi que des fonds reconnus appartenir à des tiers, ont figuré, dans le Budget précédent, pour une somme de 35,000 francs. Aujourd'hui le Gouvernement demande pour cette branche du service public un crédit de 50,000 francs; en outre, l'administration propose d'augmenter de 200 francs la somme de 1,000 francs, nécessaire pour le remboursement de la façon d'ouvrages brisés par les agents de la garantie.

Depuis quelques années, le crédit pour faire face aux non-valeurs de la contribution personnelle diminue; en 1857, 1858 et 1859, le Gouvernement réclamait pour cet objet une somme de 400,000 francs; en 1860, il le réduisait à 350,000 francs, en 1861, à 300,000 francs, et maintenant pour l'exercice prochain, il prévoit que les non-valeurs sur lesdites contributions ne s'élèveront qu'à 270,000 francs. Ces diminutions successives démontrent une certaine amélioration dans la position des contribuables.

---

(1) Budget, n<sup>o</sup> 88 (session de 1860-1861).

(2) La section centrale, présidée par M. E. VANDENPEERBOOM, était composée de MM. NÉLIS, DE LEXHY, VAN LEEMPOEL, VAN ISEGHEM, THIENPONT et TACK.

Dans la 1<sup>re</sup> section, un membre a émis l'idée de voir supprimer ou de diminuer tout au moins le chiffre alloué pour non-valeurs sur la contribution foncière, en présence de l'accroissement des compagnies d'assurances et du prix d'élévation de leurs primes.

Toutes les sections ont donné leur adhésion au Budget, la section centrale vous propose également de l'adopter.

*Le Rapporteur,*

JEAN VAN ISEGHEM.

*Le Président,*

E. VANDENPEEREBOOM.

